

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**DECISION N°20260511_P_065
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 14 avril 2026,

VU la délibération n° 20260414_D_057 du Conseil Communautaire du 14 avril 2026 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Services à la population

Objet : Demande de subvention FPT (Fonds Publics et Territoires) auprès de la CAF de la Haute Loire dans le cadre du projet Cultivons ensemble : Le jardin du Part'Age
Subvention sollicitée : 1740€

Le Président,

N° 20260511_P_065

Décide

De signer une demande de subvention auprès de :

OBJET

CAF HAUTE LOIRE

10 Avenue André Soulier
43000 Le Puy en Velay

Dans le cadre du projet **Cultivons ensemble : Le jardin du Part'Age**

Création d'un jardin partagé au sein de la commune de Saint-Just-Malmont, porté par l'EVS Le Part'Age.

Ce projet propose une parcelle collective cultivée par les habitants afin de favoriser le lien social, les échanges intergénérationnels et l'accès à des activités de jardinage. Il constitue un espace éducatif, convivial et participatif autour de la nature et de l'alimentation.

Ce projet servira à croiser les publics entre crèches, accueils de loisirs, familles du territoire, seniors

Montant de la subvention sollicitée : 1740€

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 11 mai 2026,

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20260511-20260511_P_065-AU
Reçu le 12/05/2026